



ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné(e)

Titulaire du diplôme : BEESAN / BE de MNS / BPJEPS AAN (*rayez les mentions inutiles*)

N° de carte professionnelle ou de diplôme :

Adresse :

Atteste que M, Mme

Adresse :

Téléphone :

A satisfait sous mon contrôle à l'épreuve suivante :

Test de 50 mètres en nage libre avec départ plongé et récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur.

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport.

Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BPJEPS activités aquatiques et de la natation, de maître-nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l'attestation de « Natation / Sauvetage ».

Fait à : Le :

Certifié exact

Signature et tampon